



LCDC

PROCEDURE DE PERSONNALISATION DES PARCOURS DE FORMATION

Le parcours intègre l'accueil, le positionnement, les activités pédagogiques, l'accompagnement, le suivi et l'évaluation.

Contexte : construire un dispositif de formation personnalisé

Objectifs : pour répondre aux besoins de formation d'un public ciblé & donner une réponse concrète et personnalisée à la formation tout au long de la vie

Toute demande de formation est étudiée avec l'établissement de manière à répondre le plus précisément possible aux attentes du client et aux besoins des participants. Cette flexibilité permet de définir des programmes sur mesure visant le développement des compétences souhaitées ou des actions d'acquisition, d'adaptation pour des publics souhaitant évoluer dans leur emploi, se maintenir dans leur poste ou leur niveau culturel.

Sur son site, l'organisme précise que : « Les Chemins de la Connaissance propose les programmes suivants sachant que l'organisme prend en compte les spécificités en individualisant la prise en charge d'une demande et informe le demandeur des possibilités d'adapter le parcours de formation. L'organisme se place dans une position de « service personnalisé au client » et dans l'objectif de satisfaire le bénéficiaire final dans son besoin de formation spécifique.

Le code du travail définit les catégories d'actions qui relèvent de la formation professionnelle continue. L'action demandée par l'établissement sera clairement identifiée au préalable. Elle sera réalisée conformément à un programme qui en fonction d'objectifs déterminés, précisera

les moyens techniques, pédagogiques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats.

L'organisme de formation s'engage en conséquence à suivre les étapes suivantes de la procédure :

- Analyser le contexte dans lequel s'inscrit le projet de formation
- Identifier le public visé par la formation et les objectifs poursuivis en termes de savoir, savoir-faire, savoir-être ou à l'apprentissage de la mise en œuvre d'une compétence dans un environnement professionnel, un poste, une mission, une activité
- Etudier le besoin de formation (finalités, buts) avec le demandeur afin d'ajuster sa réponse en adéquation avec le besoin
- Définir l'absence de pré-requis ou les pré-requis : les différents niveaux de connaissances, de savoir-faire, d'expériences professionnelles ou de fonctions exercées nécessaires pour suivre efficacement une formation déterminée
- Proposer un contenu de formation et des modules adaptés au public et aux besoins des participants à la formation et par conséquent contractualiser des parcours adaptés
- Définir les compétences qui seront développées pendant la formation
- Identifier la durée nécessaire adaptée à la demande de formation et au public, la date, le lieu, la taille du groupe, l'organisation et les horaires
- Proposer des outils pédagogiques, des moyens techniques et d'encadrement identifiés et variés pour chaque module et étape de formation en fonction des objectifs poursuivis : apports théoriques, pratiques, méthodologiques
- D'identifier les indicateurs qui permettront de s'assurer de l'atteinte des objectifs c'est-à-dire de l'acquisition ou de l'amélioration des compétences
- De valider l'évaluation de la formation (étude de cas, mise en situation, questionnaire...) et la sanction de la formation

Comment ?

- **par une ingénierie sociale** : identification du besoin spécifique
- **par une ingénierie de formation** : actions qui permettent de préparer, de piloter et d'évaluer
- **par une ingénierie de personnalisation de parcours de formation** : en prenant en compte la diversité du public, la diversité des niveaux de formation initiale et d'expérience, la diversité des méthodes d'apprentissage, par la construction de modules :
 - chaque module cible le développement d'une compétence ou des compétences requises pour une situation professionnelle identifiée ;
 - chaque module est indépendant et constitue un tout, qui peut être vendu séparément des autres modules de la formation ;
 - chaque module est validé : en fin de module, la compétence doit être évaluée et sa maîtrise attestée ;
 - la combinaison de différents modules constitue un parcours
- par la capacité du formateur de proposer des activités adaptées aux exigences de la formation et aux besoins de chaque individu

